

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 09 décembre 2024

Date de convocation : 03/12/2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 017-211700869-20241209-D202409047-DE



Délibération N° 2024/09/047

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

Quorum : 14

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 –
VIREMENT DE CREDITS POUR PROVISION –
BUDGET « IMMEUBLE ALINOR D'AQUITAINE »

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, MORAUD Laurent, LE MENI Nadège, DAVID Claudia, GUÉRIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : ALIGANT Sylvie pouvoir à FOURRÉ Jean-Luc, FOURNALES Sandrine pouvoir à GAUDIN Christine, WATTEBLED Stéphane pouvoir à MORAUD Laurent, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à CARTON Jean-Pierre, GIRAUDEAU Samuel pouvoir à GUÉRIN Florian,

Excusée : LATOUCHE Céline,

Secrétaire de séance : DAVID Claudia.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la boucherie Goyaud, locataire d'un local professionnel appartenant à la commune situé 22 rue Aliénor d'Aquitaine, a fait l'objet d'un jugement d'ouverture de liquidation judiciaire en date du 2 novembre 2023, la procédure est en cours.

Pour ce débiteur, la créance à recouvrer s'élève à 10 087.98 €.

Il convient donc de constater une provision à hauteur de 100 % de la créance et de procéder au virement de crédits suivants :

Désignation	Dépenses	Recettes	Page du budget
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 65 – Compte 6541 – Fonction 01 Créances admises en non-valeur	- 11 000		35
Chapitre 68 – Compte 6817 – Fonction 01 Dotations aux dépréciations des actifs circulants	+ 11 000		35
Total Fonctionnement	0		
INVESTISSEMENT			
Néant			
Total Investissement			

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces virements de crédits.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

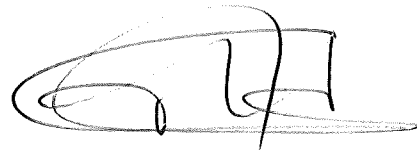
Le Maire,

Éric PANNAUD




La secrétaire de Séance

Claudia DAVID



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le